

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
AVESNES SUR HELPE**

2024 - 035

- Nombre de Conseillers Municipaux

27

- Date de la convocation

08	07	24
----	----	----

**L'an 2024, le 15 Juillet 2024 à 18 H 00**, le Conseil Municipal d'Avesnes-sur-Helpe s'est réuni au Grand Salon de la mairie d'Avesnes-sur-Helpe, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Sébastien SEGUIN, Maire.

**Etaient présents** : M. SEGUIN Sébastien, Maire, M. BOUDJEMA Benoit, Adjoint au Maire, Mme BERTRAND Aline, Adjointe au Maire, M. VION Bruno, Adjoint au Maire, Mme DUCARNE Marie, Adjointe au Maire, M. LEFEVRE Christian, Adjoint au Maire, M. ROUSSELLE Jacky, Adjoint au Maire, M. CASTEL Christian, Mme COLNOT Christine, Mme OUCI Mokhtaria, Mme CABOOR Sylvie, Mme MARTIN-LAVAQUERIE Valérie, Mme Claudine MOREAU, M. LESCUT Franck, Mme Cathy MENET

**Représentés par procuration** : Mme WATTEAU Laurence, Adjointe au Maire ( par M. Benoit BOUDJEMA), M. HANCHART Gilles (par Sébastien SEGUIN), M. BLARET Jean (par M. Christian LEFEVRE), M. BOURGE Jimmy (par Mme Christine COLNOT), Mme CATTELOT Anne-Laure (par Mme Claudine MOREAU) Mme LEMAIRE Christiane (par M. Jacky ROUSSELLE), M. LE FUR Philippe (par Mme MENET Cathy)

**Absents excusés** : M. PEROT Loïc, M. FORGEZ Pascal, Mme ARIOUA Melissa, M. GUERTZMANN Gérard, M. LEMMEN Félix

-----

**OBJET : Décision Modificative n°6 – Aménagement Paysager Entrée de Ville**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'Agence de l'Eau nous a notifié l'accord d'une subvention d'investissement d'un montant de 114 735,00€ concernant le projet :

- Aménagement paysager de l'entrée de ville.

Pour l'enregistrement comptable de cette recette, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'abonder l'opération d'investissement numéro 707 intitulée « Aménagement paysager de l'entrée de ville », et de réaliser les écritures d'ajustement budgétaire comme suit :

Imputations	Ouvrir	Réduire
R I 13 1328 OP 707 Autres	+ 114 735,00€	
D I 21 2158 OP 707 Autres installations, matériel et outillage techniques	+ 114 735,00€	

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ces propositions budgétaires.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures

Pour extrait conforme  
Le Maire

Publié le 16 juillet 2024